

JOHN RAWLS

*LE PÉCHÉ ET LA FOI*

*Écrits sur la religion*

Introduction par Joshua Cohen et Thomas Nagel,  
commentaire par Robert Merrihew Adams

Postface de Jürgen Habermas

Traduit de l'anglais et de l'allemand  
par Marc Rügger

HERMANN  ÉDITEURS  
*Depuis 1876*

*L'avocat du diable*

Collection de  
philosophie normative contemporaine  
dirigée par Charles Girard

« Je suis l'adversaire, mon rôle est de contredire. Chaque fois que vous croirez tenir une solution, je serai là pour y jeter du noir. Je vous empêcherai bien de vous endormir dans la certitude, qui est l'inertie de l'intelligence.

Cherchez toujours, je viendrai vous secouer de temps en temps. »

*Le Diable au café*, Louis Ménéard.

Le diable apporte la contradiction. *Satan* signifia d'abord l'adversaire ou l'accusateur et le rôle de l'*advocatus diaboli* était d'opposer des objections aux arguments avancés, pour mieux en éprouver la force. L'avocat du diable n'est pas celui qui défend le mal par perversion ou par goût de la polémique, mais celui qui impose, contre l'évidence illusoire ou le consensus paralysant, la tenue d'un débat contradictoire. C'est l'exigence d'argumentation et de confrontation des raisons que cette collection veut promouvoir, en faisant entendre les voix plurielles de la philosophie normative contemporaine, dans les domaines politique et moral, mais aussi juridique, économique et social.

*Comité scientifique*: Catherine Audard, Charles Larmore, Bernard Manin, Ruwen Ogien, Philippe Van Parijs

*Comité de publication*: Magali Bessone, Speranta Dumitru, Oliver Flügel-Martinsen, Christopher Hamel, Alice Le Goff, Geneviève Rousselière

# **INTRODUCTION ET COMMENTAIRE**



# Introduction

*Joshua Cohen et Thomas Nagel*

1. À la mort de John Rawls en 2002, un court texte intitulé « Sur ma religion », le second des deux écrits rassemblés dans ce volume, fut trouvé dans ses dossiers. Rawls l'a visiblement rédigé dans les années 1990<sup>1</sup>, non en vue d'une publication, mais peut-être à l'attention de membres de sa famille ou d'amis, bien qu'il ne l'ait pas fait circuler. Il y retrace l'histoire de ses croyances religieuses et de ses attitudes envers la religion. Il fait référence à la période correspondant à ses deux dernières années de licence à Princeton (1941-1942) durant laquelle, s'étant « beaucoup intéressé à la théologie et à ses doctrines », il a envisagé d'étudier au séminaire pour devenir prêtre de l'Église épiscopaliennne\*.

---

1. La version publiée ici provient d'un fichier créé sur son ordinateur en 1997.

\* L'« Episcopal Church » est le nom de l'église anglicane américaine. Indépendante de l'église d'Angleterre depuis la Révolution américaine, elle est membre de la Communion anglicane (NdT).

C'est dans l'armée qu'il décida finalement de s'enrôler, « comme tant de [ses] amis et camarades de promotion le faisaient alors ». En juin 1945, il avait abandonné ses croyances chrétiennes orthodoxes. Avec une circonspection caractéristique et en pointant les limites de la connaissance de soi, Rawls avance l'hypothèse que ses expériences de la guerre et ses réflexions sur la signification morale de l'Holocauste ont affecté ses croyances religieuses. Lorsqu'il revient à Princeton en 1946, c'est pour y poursuivre un doctorat en philosophie.

Si les amis de Rawls savaient qu'il avait envisagé la prêtrise avant la guerre, ils n'avaient pas connaissance d'écrits de cette période exposant ses croyances religieuses. Le texte « Sur ma religion » n'en fait d'ailleurs pas mention. Pourtant, peu de temps après la mort de Rawls, Eric Gregory, professeur au département de sciences religieuses de Princeton, fit une découverte surprenante : le mémoire que Rawls avait soumis au département de philosophie en décembre 1942, juste avant l'achèvement précipité de sa licence, était déposé à la bibliothèque de Princeton<sup>2</sup>. Intitulé *A Brief Inquiry into the Meaning of Sin and Faith : An Interpretation Based*

---

2. Dans un bref texte autobiographique non publié, Rawls affirme avoir obtenu sa licence un semestre en avance, « ayant achevé l'ensemble des études et des examens pour les vacances de Noël en décembre [1942] », mais il ne fait pas référence au mémoire. Thomas Pogge le mentionne dans un chapitre biographique de son livre sur Rawls, rédigé sur la base d'entretiens enregistrés à l'été 1993. Il précise uniquement que le mémoire portait sur un sujet religieux et qu'il faisait suite à un cours sur le mal humain que Rawls avait suivi avec Norman Malcolm au printemps 1942. La liste de lectures comprenait Platon, Augustin, Philip Leon, Reinhold Niebuhr et Joseph Butler. À l'exception du dernier, ces auteurs occupent tous une place importante dans le mémoire. Voir Thomas Pogge, *John Rawls: His Life and Theory of Justice*, New York, Oxford University Press, 2007, p. 11.

*on the Concept of Community*, il est le plus important des deux textes réunis ici. Gregory était tombé dessus par hasard en cherchant par curiosité dans le catalogue les mémoires rédigés par de célèbres diplômés de Princeton. Il en commanda une copie, réalisa immédiatement l'importance du texte et décida d'écrire à son sujet<sup>3</sup>.

Gregory a découvert que les deux examinateurs du mémoire étaient Walter Stace et Theodore M. Greene et qu'ils lui ont attribué la note de 98 sur 100. Rawls exprime aussi, dans une note de bas de page, des remerciements à l'historien de la Réforme E. Harris Harbison. Le directeur du mémoire n'a en revanche pas pu être identifié. (La thèse de doctorat de Rawls a été dirigée par Stace.)

En 2006, Gregory a pris contact avec Margaret Rawls, la veuve de John Rawls, pour suggérer la publication du mémoire. Cette proposition plaçait Mme Rawls et T. M. Scanlon, les deux exécuteurs littéraires, face à une décision difficile. Rawls possédait une autre copie du mémoire, celle que les deux examinateurs lui avaient remise avec leurs commentaires en marge. Déposé aux archives Rawls à la bibliothèque de Harvard, le document n'avait pas encore attiré l'attention. Des copies furent réalisées et le texte circula entre plusieurs amis et anciens étudiants de Rawls.

La période correspondant à la maladie de Rawls et aux années ayant suivi sa mort a été marquée par la publication de plusieurs ouvrages achevés avec l'aide de tiers. Mais il s'agissait dans tous les cas de

---

3. Le résultat est son article éclairant : « Before the Original Position : The Neo-Orthodox Theology of the Young John Rawls », *Journal of Religious Ethics*, 35 (2), 2007, p. 179-206.

livres auxquels Rawls avait donné son assentiment. La situation était ici totalement différente avec une œuvre de jeunesse rédigée sous la pression du temps pour satisfaire à une obligation académique, soumise uniquement au regard de deux examinateurs et exprimant des positions abandonnées depuis longtemps. Rawls n'avait de toute évidence jamais imaginé que le mémoire puisse un jour être publié et il en aurait certainement refusé la perspective si la question lui avait été posée. C'était une raison importante de ne pas le publier et de maintenir le mode d'accessibilité plus limité et contraignant que représente une consultation dans les bibliothèques de Princeton et de Harvard.

Une autre question était de savoir, indépendamment de ce que Rawls lui-même aurait souhaité, si la publication d'un mémoire de qualité inégale et parfois un peu gauche pouvait lui porter préjudice. Il était généralement admis que Rawls n'aurait pas consenti à la publication si on le lui avait demandé. Malgré certains désaccords quant au poids qu'il convenait d'accorder à ce refus hypothétique, celui-ci paraissait sensiblement moins décisif qu'un refus effectif et nous obligeait à nous interroger plus directement sur la compatibilité d'une telle publication avec nos obligations de loyauté envers Rawls et notre respect pour sa mémoire.

Une réponse favorable à cette question découle de la nature même du texte. Sa lecture est une expérience émouvante : le mémoire est une œuvre extraordinaire pour un étudiant de vingt et un ans, animé d'une passion juvénile, d'une puissante conviction éthique souvent exprimée avec force, faisant preuve d'une érudition certaine et d'une profonde réflexion philosophique. Malgré sa qualité inégale (les chapitres 2 et 3 sont plus faibles que le reste), le texte témoigne déjà de la force intellectuelle et de la motivation morale



et spirituelle qui ont fait de Rawls ce qu'il a été. Le mémoire a été rédigé au milieu de la guerre à laquelle Rawls était sur le point de prendre part en tant que combattant. Ce sombre contexte est palpable dans ses réflexions sur le fascisme et le nazisme. À la lumière des qualités intellectuelles et personnelles estimables qui s'y expriment, donner au mémoire une plus grande accessibilité ne pouvait être un mauvais service rendu à la mémoire de Rawls.

N'étant tout compte fait pas contraire à l'intérêt de Rawls, la publication pouvait se justifier à condition d'être au bénéfice d'un plus large public. Cela semble manifestement être le cas. Outre son importance purement biographique, le mémoire est une ressource exceptionnelle pour comprendre l'évolution de la pensée de Rawls. Bien qu'on ne puisse en aucune manière le présenter comme une publication de John Rawls, il semble acceptable de le diffuser comme la publication, par des tiers, d'un écrit important de John Rawls, quelque chose de comparable à la publication de la correspondance d'un écrivain qui apporte un éclairage nouveau sur son œuvre.

Une possibilité aurait été de rendre le mémoire accessible sur le site Internet du département de philosophie de Harvard. Il a toutefois semblé préférable de le publier sous forme de livre, accompagné du texte « Sur ma religion » et de deux commentaires : l'un sur ses liens avec l'œuvre ultérieure de Rawls ; l'autre, plus important, sur son contenu et son arrière-plan théologiques. Cette dernière tâche est celle à laquelle Robert Adams s'est plus particulièrement attelé dans son texte publié dans ce volume.

Après mûre réflexion, les exécuteurs littéraires ont conclu que la publication était justifiée et Harvard University Press a accepté la proposition. Le présent livre en est le résultat.

2. Ceux qui ont étudié l'œuvre de Rawls, et plus encore ceux qui l'ont personnellement connu, ont conscience du tempérament profondément religieux dont sa vie et ses écrits sont empreints, quelles que ses croyances aient pu être par ailleurs. Rawls affirme par exemple que la philosophie politique a pour objectif la défense de la foi raisonnable, en particulier de la foi raisonnable dans la possibilité d'une démocratie constitutionnelle juste<sup>4</sup>; il soutient que la reconnaissance de cette possibilité façonne notre attitude « envers le monde dans son ensemble »<sup>5</sup>; il suggère qu'il serait légitime de se demander « si la vie sur terre [vaudrait] la peine d'être vécue pour les êtres humains »<sup>6</sup> dans l'hypothèse où une société raisonnablement juste s'aurait impossible; enfin, il conclut *Théorie de la justice* par des remarques profondément touchantes sur la façon dont la position originelle permet de voir le monde social et la place que nous y occupons *sub specie aeternitatis*<sup>7</sup>. Ces réflexions et d'autres du même genre expriment une aspiration à une perspective compréhensive sur le monde, un élément de ce que nous entendons par un tempérament religieux.

Les thèmes de la religion et de la conviction religieuse occupent également une place importante dans la philosophie politique de Rawls. Sa défense

---

4. John Rawls, *Libéralisme politique* [désormais LP], trad. C. Audard, Paris, Presses universitaires de France, 1995, p. 214.

5. John Rawls, *Le Droit des peuples* [désormais DP], in *Paix et démocratie : le droit des peuples et la raison publique*, trad. B. Guillaume, Paris, La Découverte, 2006, p. 155 (traduction modifiée).

6. *Idem*; John Rawls, « Introduction to the Paperback Edition », in *Political Liberalism*, New York, Columbia University Press, 1996, p. lx.

7. John Rawls, *Théorie de la justice* [désormais TJ], trad. C. Audard, Paris, Seuil, 1987, p. 628.

du premier principe de justice – celui de l'égalité des libertés de base – vise par exemple à « généraliser le principe de la tolérance religieuse »<sup>8</sup>. De façon plus générale, sa théorie de la justice se veut en partie une réponse au problème de savoir comment la légitimité politique est possible malgré les conflits religieux, comment la justification politique peut s'opérer, entre des citoyens qui souscrivent à des conceptions religieuses distinctes, sans faire référence à des convictions religieuses. Ces préoccupations sont au cœur de l'analyse du libéralisme politique développée par Rawls et dont la question fondamentale est, selon lui, la suivante : « Comment est-il possible, pour ceux qui affirment une doctrine religieuse fondée sur une autorité religieuse telle que l'Église ou la Bible, de souscrire aussi à une conception politique raisonnable qui soutient un régime démocratique juste ? »<sup>9</sup> Pour ces raisons, les attitudes de Rawls à l'égard de la religion et leur évolution dans le temps présentent un intérêt tout particulier, tant sur le plan personnel que pour la compréhension de sa pensée.

Les textes publiés ici revêtent à ce titre une double pertinence. Premièrement, ces écrits montrent l'engagement profond et la connaissance de la religion qui forment l'arrière-plan des conceptions ultérieures de Rawls sur l'importance de séparer religion et politique.

---

8. *TJ*, p. 296, n. 6, ainsi que p. 242.

9. Cette formulation est extraite de l'introduction à l'édition brochée de *Political Liberalism*. Rawls y explique que la première édition n'avait pas su « identifier explicitement le problème philosophique qu'elle aborde », car elle avait traité de façon trop générique des « doctrines religieuses, philosophiques et morales raisonnables » et n'avait pas identifié le problème particulier des doctrines et de l'autorité religieuses. Voir « Introduction to the Paperback Edition », p. xxxvi-xxxvii.

À la différence de nombreux libéraux, Rawls n'est pas le produit d'une culture laïque. Si son éducation épiscopaliennne n'a été, comme il le dit lui-même, religieuse qu'au sens conventionnel, tout change lors de ses deux dernières années de licence à Princeton. C'est alors qu'il développe les convictions religieuses exprimées de façon si vivante dans son mémoire ; un mémoire qui véhicule un sentiment très fort de la réalité du péché, de la foi et de la présence divine, et dont la première « présupposition fondamentale » est qu'« il existe un être que les chrétiens appellent Dieu et qui s'est révélé en Jésus-Christ » (150)<sup>10</sup>. Dans toute son œuvre de maturité, Rawls souligne l'importance des convictions religieuses dans la vie des fidèles : il les décrit comme « non négociable[s] » et « absolument contraignantes »<sup>11</sup>. Cet aspect, associé au besoin d'une théorie de la justice qui prend ces convictions au sérieux, s'appuie sur son expérience personnelle de la foi religieuse.

Deuxièmement, des liens complexes et éclairants peuvent être tracés entre les convictions morales et sociales exprimées dans le mémoire sous une forme religieuse et les principales idées des écrits ultérieurs de Rawls sur la théorie morale et politique. Les notions de péché, de foi et de communauté utilisées dans le mémoire sont de nature à la fois morale et théologique. Malgré des différences fondamentales, elles préfigurent la perspective morale exposée dans *Théorie de la justice*. Les principaux points de contact sont : (1) l'adhésion à

---

10. Les références au mémoire et au texte « Sur ma religion » sont désormais données entre parenthèses dans le corps du texte.

11. Voir *LP*, p. 370 et *TJ*, p. 243. Précisons toutefois que les deux expressions sont utilisées pour qualifier tant les conceptions et les obligations morales que les engagements et les obligations à caractère spécifiquement religieux.

une morale définie par les relations interpersonnelles plutôt que par la poursuite du souverain bien ; (2) l'insistance sur l'importance du caractère séparé des personnes, de sorte que la communauté morale ou la communauté de foi est une relation entre des individus distincts ; (3) le rejet de l'idée de société comme un contrat ou une négociation entre des individus égoïstes ; (4) la condamnation de l'inégalité fondée sur l'exclusion et la hiérarchie ; (5) le rejet de l'idée de mérite.

La rupture la plus manifeste avec les écrits ultérieurs est l'absence, dans le mémoire, d'une conception politique, par opposition à une conception purement morale, de la société. Les réflexions sur les droits, la loi, les constitutions et la démocratie n'y jouent aucun rôle. Plus significatif encore, l'idée que les conflits de valeurs et de convictions sont inévitables, même entre personnes raisonnables, et celle que l'élaboration des principes de justice nous demande de mettre de côté certaines de nos convictions les plus fondamentales n'y sont jamais suggérées. Or, ces idées occupent une place centrale dans la théorie de la justice comme équité et le libéralisme politique. Au lieu de voir dans une conception de la justice la réponse à des désaccords inévitables, y compris dans des conditions sociales et politiques favorables, Rawls affirme dans le mémoire que « le problème principal de la politique est [...] l'élaboration d'un système d'arrangements sociaux qui puisse contenir le péché humain de façon à rendre possibles les deux corrélats naturels que sont la communauté et la personnalité ». Que ce soit en théologie, en éthique ou en politique, le problème est alors, selon

lui, « de dominer le péché et de délivrer le monde de son influence » (171-172)<sup>12</sup>.

Notre discussion portera d'abord sur ces continuités et ces discontinuités philosophiques. Nous reviendrons ensuite sur les positions ultérieures de Rawls concernant la politique, la religion et la raison publique.

3. Dans le mémoire, Rawls présente ses propres conceptions morales en les opposant à la position qu'il appelle le naturalisme. Il ne donne pas à ce terme le sens qu'il possède aujourd'hui dans la discussion philosophique, à savoir l'affirmation que la réalité peut être intégralement décrite à l'aide des sciences naturelles. Ce sens ne peut pas être celui que Rawls a à l'esprit, car il cite notamment Platon, Aristote, Augustin et Thomas d'Aquin comme exemples du type de naturalisme auquel il s'oppose. « [L]e naturalisme tel que nous le comprenons, écrit-il, n'est pas le matérialisme, mais toute position qui conçoit le cosmos en termes naturalistes. » (161) Rawls expose sa propre conception en opérant une distinction entre deux types de relations : les relations naturelles et les relations personnelles. C'est donc l'opposition avec le personnel qui nous permet de mieux comprendre ce qu'il entend par « naturel ».

Le monde naturel est situé dans l'espace et comprend les objets, y compris les corps des personnes. Différentes formes d'interaction y sont possibles. Tous les types d'objets peuvent interagir de façon causale, mais les personnes peuvent aussi entrer dans des relations psychologiques avec d'autres objets : des relations de perception, de désir ou d'aversion, par exemple. C'est

---

12. Voir, plus généralement, la brève discussion des implications pour la théorie politique aux p. 169-172.

# Table des matières

## INTRODUCTION ET COMMENTAIRE

Introduction	
<i>Joshua Cohen et Thomas Nagel</i> .....	7
L'éthique théologique du jeune Rawls et son contexte	
<i>Robert Merrihew Adams</i> .....	37
1. 1942 et la néo-orthodoxie .....	38
2. Le naturel et le personnel .....	48
3. La critique du naturalisme .....	61
4. Valeurs et fins.....	73
5. La communauté .....	91
6. Le péché et l'égotisme .....	98
7. La conversion et le rejet du mérite.....	113
8. Dieu et la révélation .....	121

## TEXTES

BRÈVE ENQUÊTE SUR LA SIGNIFICATION DU PÉCHÉ ET DE LA FOI (1942) .....	139
<i>Préface</i> .....	143
<i>Table des matières</i> .....	147
1. Un aperçu général .....	149
2. La justification du cosmos naturel .....	173
3. Le cosmos naturel étendu .....	207
4. La signification du péché .....	235
5. La signification de la foi .....	279
<i>Bibliographie</i> .....	327
SUR MA RELIGION (1997) .....	335

## POSTFACE

La « vie bonne », une « expression détestable » : <i>Jürgen Habermas</i> .....	351
Index général .....	377
Index des citations bibliques .....	389